

**La Ville de Bayonne recrute par voie statutaire
(mutation, détachement ou liste d'aptitude)**

**au sein de la Direction des espaces publics
pour le service coordination des travaux, chaussées, ouvrages d'art**

Un·e chargé·e d'opération
(Cadre d'emplois des techniciens territoriaux)

1) Mission générale du poste :

Le/La chargé·e d'opération assure les missions et obligations de maîtrise d'oeuvre ou représente et assiste le maître d'ouvrage ou le gestionnaire du domaine public sur un plan technique, administratif et financier lors des travaux sur la voirie.

2) Activités principales du poste :

- Réaliser la surveillance et la coordination des travaux ;
- Elaborer, rédiger et suivre les documents administratifs, juridiques, financiers, techniques ou réglementaires : rédaction des arrêtés temporaires et permanents de police de circulation ;
- Informer, former et accompagner les agents, les services, les acteurs, les équipes de projet, les intervenants extérieurs..., en lien permanent avec les entreprises réalisant des travaux sur le domaine public communal ;
- Assurer et/ou participer à la rédaction, à la gestion, à la diffusion et au suivi des procédures, des documents ou des actes dans le cadre des dossiers traités ;
- Comprendre et traiter les demandes : savoir analyser les demandes des entreprises ;
- Assurer la mise en sécurité des chantiers ou du domaine public.

3) Compétences requises :

- Connaissance des services de la collectivité, de son organisation, de ses compétences et de son environnement professionnel ;
- Connaissance des procédures et de la réglementation ;
- Connaissance du champ technique ;
- Connaissance des outils de bureautique, de communication et du logiciel spécifique Kadri ;
- Connaissance des méthodes et techniques de conduite d'opération ou de chantier ;
- Connaissance de la démarche engagée par la collectivité en matière de transition écologique et énergétique ;
- Savoir lire, comprendre et interpréter un plan, un schéma, une fiche ou une représentation technique,...

- Savoir identifier, analyser les enjeux et les objectifs ;
- Savoir rédiger des actes ou documents administratifs : arrêtés de police du Maire ;
- Savoir justifier et formaliser des choix, des avis, des conseils ou des propositions par écrit ou par oral dans un domaine spécifique en lien avec son champ d'intervention ; être force de proposition auprès des entreprises pour gérer le domaine public ;
- Savoir coordonner et travailler avec les parties prenantes de l'opération ;
- Savoir contrôler l'application des réglementations et signaler à sa hiérarchie les dysfonctionnements ou le non-respect des procédures ;
- Savoir gérer les priorités et respecter les délais et les procédures de travail ;
- Savoir identifier et gérer les situations d'urgence ;
- Savoir alerter son supérieur hiérarchique en cas de dysfonctionnement ;
- Savoir rendre compte par écrit ou oralement de l'activité à sa hiérarchie / aux différents interlocuteurs ;
- Être rigoureux ;
- Être respectueux de l'organisation, de la hiérarchie et du public ;
- Savoir se rendre disponible ;
- Faire preuve de capacité d'autonomie ;
- Faire preuve de discrétion à l'égard des informations recueillies et de retenue;
- Avoir le sens des responsabilités ;
- Faire preuve de partage et de communication.

4) Conditions et contraintes d'exercice :

- Congés annuels pris en concertation avec son binôme ;
- Travail en bureau et sur le terrain. Déplacements fréquents ;
- Travail fréquent en extérieur et par tout type de temps ;
- Travail sous circulation ;
- Rémunération statutaire + régime indemnitaire.

Renseignements auprès de Madame Karine PARADINAS,
Cheffe du service coordination des travaux, chaussées, ouvrages d'art (☎ : 05.59.46.61.16)

Candidature (**lettre de motivation, CV, dernier arrêté de situation administrative**)
à déposer sur le site internet de la Ville de Bayonne,
Rubrique > Ma Mairie > Vie Municipale > Emplois et Stages ;

ou à adresser par voie postale à :
Monsieur le Maire de Bayonne
Hôtel de Ville – 1, avenue du Maréchal Leclerc
BP 60004 – 64109 Bayonne Cedex

AVANT LE VENDREDI 24 MAI 2024